



PÔLE FORMATION

Note Bilan de la Visio

Thématique

- COMPETITIONS
- FORMATIONS
- JEUNESSE
- DEVELOPPEMENT ET RESPONSABILITE
- GESTION ET ENGAGEMENT
- DIRECTOIRE

Destinataires

- Présidents
- Secrétaires
- Trésoriers
- autres, préciser :

Nombre de pages : 1

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Action à mener par le destinataire :

Dossier de candidature – Championnat U13 Région
DOSSIER FORMAT EXCEL JOINT
UTILISER L'AJOUT D'ONGLET POUR Y METTRE LES PIECES JUSTIFICATIVES

1. Finalité du dossier U13 Région

Le championnat **U13 Région** est un **championnat formateur**, destiné à la **formation des talents de demain**, et non un championnat de performance immédiate.

Tout dossier présenté doit démontrer que :

- Le projet est **centré sur la formation du joueur et de la joueuse** ;
- Il vise à **regrouper les meilleurs potentiels identifiés d'un territoire** ;
- Il s'inscrit pleinement dans le cadre du protocole **PREDICT**, signé entre la Ligue Régionale et les Comités.

L'objectif n'est **pas de choisir un dossier (garçons ou filles) "par défaut pour en avoir un"**, mais bien de proposer un projet fondé sur le **potentiel réel des jeunes du bassin géographique**.

2. Contenu attendu du dossier

A. Public ciblé

- Les **générations concernées : 2014 – 2015** ;
- La **liste des potentiels identifiés ou identifiables** ;
- La **capacité d'accueil de potentiels supplémentaires**, éventuellement détectés par le comité en cours de saison.
- Une connaissance des potentiels de son bassin géographique – Organisation d'actions locales

B. Le projet technique

Le projet technique est un **élément central du dossier**.

✓ Regroupement territorial des potentiels

- Projet construit à l'échelle d'un bassin géographique.
- Collaboration attendue entre :
 - CTC,
 - Clubs voisins,
 - Ou groupement de clubs.
- **Un seul projet par territoire** : deux dossiers concurrents proches géographiquement ont peu de chances d'être validés.
- Le dossier doit expliquer **comment les potentiels du territoire sont intégrés**, y compris s'ils ne sont pas licenciés dans le club porteur.

✓ Volume d'entraînement

- **3 à 4 entraînements par semaine obligatoires** pour chaque joueur/joueuse.
- Organisation possible sous forme mixte :
 - Entraînements avec l'équipe U13 Région, et entraînements dans le club d'origine afin de limiter les déplacements.
- Les créneaux scolaires / académiques peuvent être intégrés **s'ils sont clairement identifiés et justifiés**.

✓ Encadrement

- Présence d'un **entraîneur qualifié**, conforme au **statut régional**.
- Engagement du staff dans :
 - Les actions du comité,
 - Les formations,
 - Les clinics départementaux et régionaux.

✓ Méthode de formation

Le dossier devra préciser :

- Les objectifs techniques prioritaires ;
- Les contenus pédagogiques ;
- La philosophie de jeu (**formation > résultat**) ;
- Le lien avec le **parcours régional et le pôle**.

C. Organisation générale du projet

✓ Fonctionnement centré sur le joueur

- Aucune recherche prioritaire de résultat.
- Fonctionnement **éthique et transparent** :
 - Aucun contact direct avec les jeunes ;
 - Échanges uniquement entre adultes (entraîneurs, dirigeants).
- Accompagnement structuré et clair des **familles**.

✓ Détection et suivi

- Possibilité pour le comité d'intégrer des potentiels non repérés initialement.
- Date limite de dépôt des dossiers : **1er mai**.
- Le comité et le pôle formation pourront revenir vers les clubs pour ajustement avant transmission à la Ligue.

✓ Cahier des charges

- Signature obligatoire d'un **cahier des charges club / entraîneur** avant la saison.
- Engagement sur :
 - Le cadre technique,
 - Le cadre éthique,
 - Le fonctionnement administratif.

D. Processus de regroupement de potentiels (obligatoire) – Doc joint

Toute démarche de regroupement de potentiels devra respecter **strictement** les 5 étapes suivantes :

1. Contact entraîneur ↔ entraîneur
2. Contact club ↔ club
3. Envoi d'un courrier explicatif aux familles
4. Échange téléphonique + séance ou rencontre
5. Bilan final communiqué à la famille (positif ou négatif)

☞ Aucun jeune ou famille ou club ne doit rester sans retour.

E. Objectifs à formuler dans le dossier

Chaque dossier devra clairement afficher les objectifs suivants :

- Développer les talents de demain ;
- Regrouper les meilleurs potentiels du territoire ;
- Travailler en cohérence comité / Ligue ;
- Proposer une formation intensive et structurée ;
- Favoriser la progression individuelle avant la performance collective.

3. Spécificité des types de dossiers

U13 Garçons Potentiels masculins identifiés + organisation adaptée

U13 Filles Potentiels féminins identifiés + organisation adaptée

4. Critères prioritaires de validation par le comité

Seront validés en priorité les projets qui :

- Regroupent réellement les potentiels d'un territoire ;
- Montrent une collaboration entre clubs / CTC ;
- Sont portés par un **staff qualifié** ;
- Respectent le **statut d'entraîneur** ;
- Garantissent un volume d'entraînement suffisant ;
- Placent la **formation avant la compétition**.

5. Organisation du championnat U13 Région

- 3 équipes garçons et 3 équipes filles maximum pour la Vendée seront proposées à la Ligue
- 1 équipe garçon et 1 équipe fille pour la Vendée pourront accéder en janvier sous réserve de respecter le STATUT de l'entraîneur région

6. Détection et accompagnement

- Détection continue (U11 → U13).
- Licence spécifique possible pour faciliter l'intégration d'un potentiel (hors mutation).
- Accompagnement permanent des familles.
- Soutien total du comité, du CTF et du pôle formation.

Conseil pour votre positionnement

Si vous hésitez entre un dossier garçons, filles ou les deux :

1. Appuyez-vous sur les **listes de potentiels du comité**.
2. Privilégiez un **projet commun avec les clubs voisins**.
3. Si le niveau régional n'est pas atteignable dès septembre, visez le **niveau 1 départemental** : une montée reste possible en décembre.

Message clé de conclusion

Le projet U13 Régions repose sur :

- La coopération entre clubs,
- La centralité du jeune et de sa famille,
- La qualité de l'encadrement,
- Une vision à long terme de la formation, dans un cadre éthique, structuré et territorial.

"Ne posez pas un dossier par défaut. Posez un dossier parce que vous avez un groupe de potentiels identifiés et un projet de formation solide. Nous sommes là pour vous accompagner et dédramatiser les enjeux de clocher au profit de l'intérêt de l'enfant."

"Le regroupement de potentiel est une démarche de collaboration, pas de dépossession. L'objectif est de mettre le joueur ou la joueuse dans les meilleures conditions pour son avenir basket, en cohérence avec son club et sa famille."

Contactez-nous sans hésiter pour préparer vos dossiers et nous serons disponibles pour accompagner vos collaborations.

Florent DAHERON CTF – 06-10-04-34-70

Jonathan POIRAUD – Président du Pôle Formations - 06-70-24-31-23

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Florent DAHERON , CTF en charge de la formation du joueur	Florent DAHERON , CTF en charge de la formation du joueur	Jonathan Poiraud, Vice-Président en charge du Pôle Formation
Référence	2026-02-13 - NOTE-Formation-Bilan Visio - FD	